

## Métropole

# Cinq mesures pour un quotidien plus écolo

La Métropole a adopté, hier, son plan climat-air-énergie territorial 2019-2025. 167 projets et un objectif : réduire de 22 % les émissions de gaz à effet de serre

**L**e climat change. C'est dû aux rejets mondiaux de gaz à effet de serre. Une partie des changements futurs sont inévitables à l'horizon 2050 et il faut s'y préparer. (...) Les jeunes générations sont en première ligne. Chaque action compte. Ce plan climat-air-énergie territorial (PCAET), c'est notre réponse collective pour une transition maîtrisée, a entamé, hier, en conseil métropolitain, Christian Estrosi, en citant la paléoclimatologue du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), Valérie Masson Delmotte. Parce que, martèle le président de la Métropole, « notre engagement pour la protection de l'environnement n'est pas nouveau ».

Un « engagement » renouvelé au travers du PCAET 2019-2025, une feuille de route obligatoire pour chaque territoire. Le PCAET de Nice Côte d'Azur, ce sont 167 projets (on nous en présente cinq ci-dessous), un milliard d'euros (dont 870 millions portés par la Métropole) et quatre axes : le développement de la mobilité durable, des énergies renouvelables, la rénovation énergétique des bâtiments et l'amélioration du traitement des déchets urbains. Avec un objectif : « Réduire de 22 % les émissions de gaz à effet de serre en 2025 et viser la neutralité carbone à l'horizon 2050. » Christian Estrosi trouve

son plan « ambitieux, exemplaire ».

### Insuffisant pour la gauche

« Insuffisant ! », rétorquent ses opposants. Ce qui chiffonne le socialiste Patrick Allemand, « c'est le décalage entre les intentions et la réalité ». Et de pointer « l'extension de l'aéroport » qui ne fait pas bon ménage avec la qualité de l'air ou encore de s'interroger sur « les moyens financiers dont disposera la plateforme territoriale de la rénovation du bâtiment [pour] agir sur nos consommations énergétiques ». Sur le banc d'Europe écologie-Les Verts (EE-LV), Fabrice Decoupligny estime, lui aussi, que « le

compte n'y est pas : vous laisserez 75 % des efforts à réaliser. Les particules fines seraient responsables de centaines de morts prématurées chaque année. Au moins 48 000 décès par an en France selon l'Agence nationale de santé publique – Santé publique France (ANSP) Rapportés à la Métropole, cela représente presque 360 décès par an. »

« Cessez de jeter en pâture tant de morts, tant de ceci, tant de cela ! Vous ne pouvez pas dire "je fais un calcul proportionnel", cela n'a pas de sens. En plus, vos chiffres date de 2004 à 2006 et on est en 2019 ! Qui peut laisser penser que nous n'avons pas, pour préoccupation majeure, la vie des hommes, des

femmes et des enfants dont nous avons la responsabilité ! », s'agace Christian Estrosi. Qui va demander « ces chiffres à l'Agence régionale de la santé, c'est une affaire sérieuse ! »

« On ne peut pas tout nous demander et, en même temps, nous reprocher de trop dépenser. C'est l'argent du contribuable, vous êtes en pleine schizophrénie ! », reproche le maire de Cagnes-sur-Mer, Louis Nègre, au groupe socialiste. Le plan climat-air-énergie territorial est adopté malgré l'abstention du PS, d'EE-LV et de la conseillère sans étiquette, Célia Georges.

L. B.

lbruyas@nicematin.fr

## Le tram et les bus gratuits en cas de pic de pollution



C'est voté : les jours de pics de pollution, les transports en commun du réseau de la Métropole seront gratuits. En cas d'alerte de niveau 2 (il y a eu quatre pics pendant la canicule cet été), on pourra prendre le tram et le bus à l'œil. Le but : encourager les au-

tomobilistes à laisser leur voiture au garage pour ne pas rajouter des pots d'échappement à la pollution. Seuls les titres à décompte (tickets à l'unité et cartes multivoyages) sont concernés. Les abonnements n'auront pas droit à une compen-

sation. Cependant, en cas de très grosse affluence ces jours-là, la Métropole pourrait être amenée à mettre des moyens supplémentaires pour ne pas pénaliser les abonnés. La perte financière pour la collectivité est estimée entre 50 000 et 80 000 euros par jour.

## Composter entre voisins

Bonne nouvelle pour les écolos, les soucieux de l'environnement et recycleurs frustrés qui vivent en appartement : la Métropole va déployer des systèmes de compostage collectif en pied d'immeuble dans les quartiers et dans les écoles. Valoriser vos déchets (coquilles d'œufs, épluchures, marc de café, etc.) pour en faire du terreau et planter des fleurs : un éco-geste à partager entre voisins, à partager entre gamins. Deuxième bonne nouvelle : c'est gratuit.

La Métropole fournit les composteurs et accessoires (bio-seaux et mélangeurs) et propose une formation. Un référent sera désigné sur chaque site. Pour les immeubles, gérés par des syndicats privés, l'installation de composteurs doit être validée au préalable en assemblée générale. Des aires de compostages pédagogiques seront également mises en place. Pour se renseigner, contacter Allô Mairie au 3906.

## Participer

Pour veiller à la bonne mise en œuvre du plan climat-air-énergie 2019-2025, un conseil local pour le climat va être créé.

Cet organe comprendra des élus de la Métropole, des représentants de l'université Nice Côte d'Azur, des scientifiques, des climatologues, des acteurs socio-économiques, des associatifs mais aussi des citoyens.

Si vous souhaitez y participer, un appel à candidatures est lancé sur le site de la Métropole jusqu'au 15 novembre.

## Une aide pour les broyeur à végétaux

Des pépètes pour ceux qui broient leurs herbes folles. Brûler les déchets de son jardin, c'est dangereux et ça pollue. Pour en finir avec cette pratique interdite, la Métropole attribue une aide financière à ceux qui feront l'acquisition d'un broyeur à végétaux.

La collectivité prendra à sa charge 50 % du prix d'achat dans la limite de 200 euros.



Pour monter un dossier, appeler Allô Mairie au 3906. Pièces nécessaires : copie de la facture du broyeur et garantie de fiabilité du matériel (label CE et capacité de broyage notamment).

## Une recyclerie à l'Ariane

Après l'ouest, l'est aura aussi sa recyclerie. L'idée, à la fois écolo et solidaire, c'est de donner une deuxième vie à de vieux objets, de les revendre à petits prix, de libérer les quartiers de leurs encombrants, de créer de l'emploi et du lien. Aux Moulins, ça marche : 319 tonnes de déchets collectées en 2019, quatre tonnes recyclées ou revendues, seize embouches.

A l'Ariane, le projet doit aboutir en 2020. Des animations pédagogiques seront menées pour sensibiliser les habitants aux gestes écologiques et un



La recyclerie des Moulins a deux ans d'existence. (Photo Clément Rodier)

jardin partagé sera planté au pied des tours. Cela devrait générer une quinzaine d'emplois.